



Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical

Syndicat Mixte Grand Site Salagou – Cirque de Mourèze

Réf n°424 / 2022

OBJET : Accueil stage professionnel DEJEPS « Animation socioéducative et culturelle, mention Développement de projets, territoires et réseaux »

Membres : 18

Présents votant : 7

Pouvoirs : 5

L'an deux mille vingt-deux, et le 19 octobre

Le Comité Syndical Grand Site Salagou – Cirque de Mourèze, dûment convoqué le 13 octobre 2022, s'est réuni au nombre prescrit par les statuts du Syndicat dans la commune de Clermont l'Hérault.

PRESENTS votants :

- Madame Marie PASSIEUX, Conseillère départementale du canton de CLERMONT L'HÉRAULT,
- Monsieur Christophe MORGO, Conseiller départemental du canton de MEZE,
- Monsieur Michel VELLAS, délégué de la Communauté de communes du GRAND ORB.
- Monsieur Alain BOZON, délégué de la Communauté de communes du GRAND ORB.
- Monsieur Bernard COSTE, délégué de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,
- Monsieur Patrick JAURES, délégué de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,
- Madame Danièle JOSEPH, déléguée suppléante de la Communauté de communes LODEVOIS ET LARZAC,

POUVOIRS :

- Madame Audrey IMBERT, Conseillère départementale du canton de MEZE
- Monsieur Jean-Luc FALIP, Conseiller départemental du canton de CLERMONT L'HÉRAULT,
- Monsieur Vincent GAUDY, Conseiller départemental du canton de PEZENAS,
- Madame Sophie COSTEAU, déléguée de la Communauté de communes du CLERMONTAIS
- Monsieur Sébastien VAISSADE délégué suppléant de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,

Le SMGS a reçu la demande d'accueillir une personne du territoire en Stage professionnel DEJEPS spécialité « **Animation socioéducative et culturelle, mention Développement de projets, territoires et réseaux** ».

La formation a lieu du 17 novembre 22 au 13 octobre 23. Le stage se déroulera sur 8 mois (658h) de janvier à août 2023. Il a pour objet l'accompagnement des démarches de développement durable.

L'organisme de formation est le Merlet, en partenariat avec des structures professionnelles reconnues notamment au niveau de l'éducation à l'environnement et du développement local : le réseau GRAINE, l'ARDAM, les écologistes de l'Euzière et le CFA Sport animation Occitanie.

4

L'objectif de la formation est de préparer des coordinateurs capables de concevoir, coordonner, mettre en oeuvre des projets d'action locale, de conduire des démarches pédagogiques, d'intégrer les réglementations dans l'action.

La stagiaire pourra ainsi parfaitement accompagner la démarche du Grand Site sur les volets sensibilisation et concertation (candidature au label, accompagnement de porteurs de projets, pôle pleine nature, interprétation...).

Au vu du profil de la stagiaire candidate, demandeuse d'emploi :

- Les frais de la formation et du stage sont intégralement pris en charge par la Région et Pôle Emploi.
- Le SMGS n'aura à sa charge que les frais de structure (accueil bureau, éventuels déplacements pour les missions sur site)

Le Comité Syndical,
Le rapporteur entendu,
Après en avoir délibéré et à **l'unanimité** des membres présents et représentés,

APPROUVE le stage

Reçue en Préfecture et
rendue exécutoire le :

Affichée le :

Envoyé en préfecture le 21/10/2022

Reçu en préfecture le 21/10/2022

Affiché le

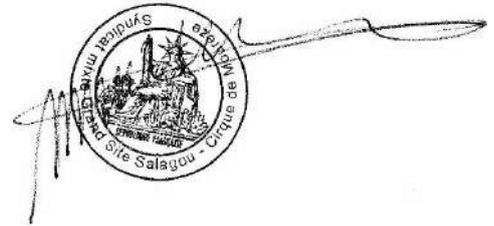
ID : 034-253403604-20221019-424-DE

Berger
Levrault

AUTORISE la Présidente à signer la convention de st

**Pour Extrait Conforme,
A Clermont l'Hérault,
Le 19 octobre 2022**

La Présidente



Marie PASSIEUX

